

0,0 km

Départ

Sur le parking forestier, face à l'entrée du lycée Madeleine Daniélou, à Rueil-Malmaison.

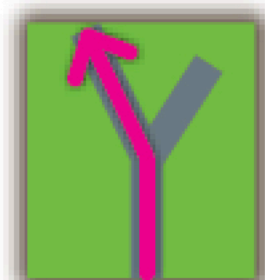
Quitter le parking tout droit puis prendre la route de la Côte Grise à droite



0,2 km

Au bout de l'impasse, monter à gauche, route forestière de la Côte Grise.

Nous partons dans un long faux-plat montant.



2,0 km

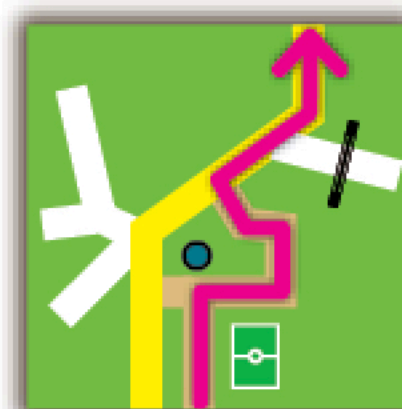
Poursuivre à gauche à la fourche.



2,2 km

Prendre la route forestière à gauche et filer jusqu'au rond-point. Emprunter alors l'allée à droite puis légèrement à gauche le long de la rue Victor Duret.

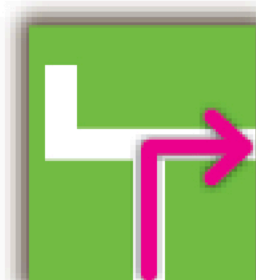
Nous filons dans le parc de Haras-Lupin le long des stades.



2,7 km

Bifurquer à droite entre le stade et le château d'eau et suivre le tracé de l'allée dans la descente. Continuer ensuite sur le bitume, rue de Garches à droite.

Nous partons en descente et traversons le rond-point, tout droit.



3,6 km

Monter à droite, rue de la Feuillaume.

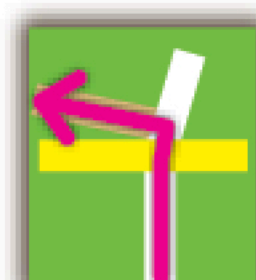
La côte est courte mais éreintante le long de la résidence de Vaucresson.



4,0 km

Au sommet de la côte, prendre à gauche, avenue Clarisse.

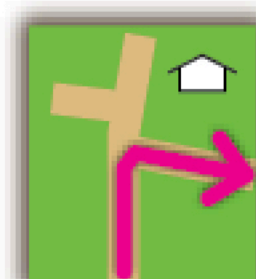
Nous traversons le domaine Théry et continuons toujours tout droit.



4,8 km

Traverser la route à l'intersection et descendre tout de suite à gauche en forêt sur une piste étroite.

Au bas de la pente, poursuivre tout droit en faux-plat descendant sur un large chemin de terre.



5,1 km

Descendre à droite avant d'arriver sur l'esplanade du pavillon du Butard.

Le sentier est parfois étroit et sinueux mais reste très roulant dans le bois de la Celle.